

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle extraordinaire
tenue le mardi 19 janvier 2021, à 10 h, à distance via la plateforme ZOOM**

0. INSCRIPTION DES MEMBRES DU SPUL

Les participant.e.s à l'Assemblée générale du SPUL sont admis.e.s à la séance ZOOM entre 9 h et 10 h.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 10 h, Yvan LEANZA, président de l'Assemblée générale 2020-2021, constate que le quorum est atteint et ouvre l'assemblée.

Il rappelle quelques consignes pour le bon déroulement de la séance virtuelle.

Pour permettre à nos adjointes de nous assister pendant la rencontre :

Proposition KASZAP – RIGAUX-BRICMONT (AG 2021-01-19_01)

Que l'Assemblée générale accepte la présence de : Lucie HUDON, Caroline DALLAIRE, Isabelle FILLION, Céline ST-GERMAIN et Catherine VÉZINA (directrice générale et adjointes administratives au SPUL) comme scrutatrices et aides à la gestion de la présente assemblée.

Adoptée à l'unanimité

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Yvan LEANZA invite Margot KASZAP, secrétaire, à présenter l'ordre du jour.

Proposition KASZAP – BASTIEN (AG 2021-01-19_02)

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour du 19 janvier 2021.

0. Inscription des membres du SPUL
1. Constatation du quorum, ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **Enregistrement de la séance de l'Assemblée générale**
4. ~~3.~~ Lettre d'entente Reconduction de la convention collective SPUL-UL (2016-2020)
Présentation et vote
- 4.1 ~~3.4~~ Modalités du référendum

La secrétaire précise que le point « Enregistrement de la séance de l'Assemblée générale » devra être ajouté au point 3 aux fins d'aide à la rédaction du procès-verbal.

Le président de l'assemblée indique qu'étant donné qu'il s'agit d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUL, aucune autre demande de modification à l'ordre du jour n'est recevable.

Yvan LEANZA invite les membres à adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Proposition KASZAP – BEAULIEU (AG 2021-01-19_03)

Que l'Assemblée générale accepte que la présente séance de l'Assemblée générale du SPUL soit enregistrée aux seules fins d'aide à la rédaction du procès-verbal. Cet enregistrement sera détruit lorsque le procès-verbal aura été adopté en Assemblée générale.

Adoptée à la majorité

4. LETTRE D'ENTENTE *RECONDUCTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE SPUL-UL (2016-2020)* PRÉSENTATION ET VOTE

Yvan LEANZA invite John G. KINGMA, porte-parole du Comité de négociation, à présenter le projet de lettre d'entente *Reconduction de la convention collective SPUL-UL (2016-2020)*.

John G. KINGMA explique le projet de lettre d'entente et invite les membres à poser toute question.

Des discussions ont lieu.

Proposition LUCBERT – RIGAUX-BRICMONT (AG 2021-01-19_04)

Que l'Assemblée générale passe au vote sur le projet de lettre d'entente Reconduction de la convention collective SPUL-UL (2016-2020) dès maintenant.

Adopté à l'unanimité

Le Comité exécutif et le Conseil syndical proposent : (AG 2021-01-19_05)

Que l'Assemblée générale adopte la lettre d'entente « Reconduction de la convention collective SPUL-UL (2016-2020) ».

Adoptée à la majorité

4.1 Modalité du référendum (si nécessaire)

Puisqu'il n'y a pas plus de 50 % plus un des membres du SPUL présents à cette Assemblée générale (article 18 des Statuts du SPUL), Yvan LEANZA indique qu'un référendum devra être tenu pour l'adoption du projet de lettre d'entente sur la reconduction de la convention collective SPUL-UL (2016-2020).

Le Comité exécutif propose : (AG 2021-01-19_06)

Qu'Yvan LEANZA soit désigné comme président du vote référendaire.

Adoptée à l'unanimité

Le Comité exécutif propose : (AG 2021-01-19_07)

Que Caroline DALLAIRE, Isabelle FILLION, Lucie HUDON, Céline ST-GERMAIN et Catherine VÉZINA soient désignées comme scrutatrices du vote référendaire.

Adoptée à l'unanimité

Étant donné les mesures de distanciations physiques dues à la COVID-19, le référendum se tiendra par vote électronique, confidentiel, à l'aide de la plateforme LimeSurvey. À cet effet, un courriel sera transmis dès aujourd'hui à tous les membres du SPUL à leur adresse courriel « ulaval ».

Le président de l'assemblée informe les membres que le dépouillement des votes aura lieu le vendredi 22 janvier 2021, à 14 h. Il indique également que les membres du SPUL seront aussitôt informés par courriel du résultat du vote.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition RIGAUX – BRICMONT - ROY (AG 2021-01-19_08)

Que la séance de l'Assemblée générale soit levée.

Adoptée à l'unanimité

La séance de l'Assemblée générale est levée à 11 h 57.

Lu et approuvé par :

Yvan LEANZA, Ph. D.
Président de l'Assemblée générale du SPUL

Margot KASZAP, Ph. D.
Secrétaire du SPUL

Le _____ 2021